

CRITERIUM REGIONAL

(Catégories Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors)

Date, horaire et lieu : Dimanche 27 octobre 2024

Appel des combattants 8H30 et début de la compétition
9h00.

Au gymnase **A déterminer**

Qualifications : Les combattants doivent posséder un passeport sportif à jour, licence 2024/2025 ou attestation, cachet du médecin et autorisation parentale pour les mineurs. (**Passeport à remettre obligatoirement le jour de la compétition**)

L'organisateur se réserve le droit d'annuler toute inscription non conforme.

Catégories d'âge :

- Pupilles 1 (nés en 2019) Pupilles 2 (nés en 2018)
- Benjamins 1 (nés en 2017) Benjamins 2 (nés en 2016).
- Minimes nés en 2015, 2014
- Cadets nés en 2013, 2012, 2011
- Juniors nés en 2010, 2009, 2008
- Seniors nés en 2007 et avant

Règles de la compétition : Les règles de compétition F.F.T.D.A seront appliquées.

- Combat assaut : phase de poule, Parcours d'agilité, Coups de pieds sautés, Atelier ZEMITA
- Combat plastron : phase éliminatoire direct

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Inscriptions :

1. **Les inscriptions se feront au plus tard le 23 octobre (dernier délai) sur le site <https://www.martial.events/fr>**
2. Les droits d'engagement (par chèque) seront retournés au plus tard le jour de la pesée à la :

Ligue de Taekwondo
226 Rue Hubert Delisle
97430 le TAMPON.
Tel/fax : 0262 57 58 29

Les droits d'engagement sont de 10 € par compétiteur et par coach et par compétition assaut ou plastron.

Le responsable de chaque club fera le nécessaire, pour inscrire ses athlètes, coaches et arbitres sur le site Martial Events.

La liste prévisionnelle des compétiteurs sera consultable sur le site <https://www.martial.events/fr>

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons à chaque club de fournir

- **1 arbitre** pour **3 compétiteurs**
- **2 arbitres** pour **4 à 10 compétiteurs**
- **3 arbitres** pour plus de **10 compétiteurs**
- **2 bénévoles** pour encadrer les ateliers des enfants

En cas de non- respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée de la compétition ou réduire le temps de chaque round et le club devra payer des frais d'arbitrage soit 15€ par arbitre manquant.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite et sans le versement des droits d'engagement

[Programme de la compétition](#)

Samedi 26 octobre

Pesée

☒ Dans le Nord au gymnase Morin, Saint André tél : 0692 51 03 43 Mr BERGER Benoît.

☒ Dans le Sud à la Ligue de Taekwondo de la Réunion au Tampon.

Un coach devra être présent pendant toute la durée de la pesée. Ce dernier devra également être présent lors de la rencontre.

Dimanche 27/10/24:

Compétition

- 8H00 : Regroupement arbitres
- 8h30 : information compétiteurs
- 9h00 : Début de la compétition pour les enfants : pupilles, benjamins
- 11h30 : Compétition combat Plastron

Règles d'accès aux aires de combat :

- **Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres ont accès aux aires de combat.**
- **Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.**

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de cette rencontre une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles.

***Les horaires sont donnés sous réserve. Des changements peuvent intervenir.
Se tenir informé***